

Conseil municipal du 10 juillet 2018

Le conseil municipal réuni le 10 juillet 2018 a examiné les points suivants :

### **1- Validation de l'installation d'un crématorium sur le territoire communal**

Après avoir entendu l'exposé fait par un consultant, diplômé en droit funéraire et conseil des collectivités locales, l'assemblée délibérante adopte le principe de l'installation d'un crématorium sur la commune. Lors d'une prochaine réunion, seront examinés les points financiers et juridiques ainsi que le recours aux services d'un assistant à maître d'ouvrage.

### **2- Finances**

- *Engagement de principe de l'indemnisation des commerçants pour les dommages subis lors des travaux sur la RD 757*

Les travaux qui auront lieu à l'automne rue du général d'Orcet et au début de la rue des Percèdes vont perturber l'accès aux commerces. Le conseil municipal accepte le principe d'une indemnisation qui sera déterminée par une commission chargée d'évaluer les préjudices subis. Cette commission sera mise en place au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018.

- Assistance à maîtrise d'ouvrage concession d'assainissement*

Le contrat de concession d'assainissement arrive à son terme. Afin de mettre en place un nouveau contrat il est fait appel aux services d'un assistant à maîtrise d'ouvrage. Le cabinet Aspasia a été retenu pour suivre la procédure. Le montant des honoraires s'élève à 4992€ TTC.

- Tarif de stationnement du camion pizza*

Le permis de stationnement est renouvelé moyennant le paiement d'une redevance de 50€ mensuels à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

- DALD 2018*

La dotation d'animation décentralisée : 1980€ est répartie entre le FJEP : 1200€ et la commune : 780€, pour la mise en place de manifestations culturelles.

- Modification de l'attribution d'une subvention communale*

Une somme de 97€ attribuée par erreur à l'école Saint-Joseph sera versée à l'école Sainte-Cécile pour des enfants d'Orcet fréquentant cet établissement.

- Avenant au marché de travaux PAB*

Les travaux au carrefour du cimetière nécessitent une extension des réseaux d'eaux pluviales, les travaux place du Chancel imposent la reprise d'un caniveau entre les maisons ce qui conduit à un surcoût de 19 436,88€ TTC portant le montant total du marché de 184 616,76€ TTC à 204 053,58€ TTC.

### **3-Personnel**

*Modification du tableau des effectifs*

A la suite de l'avancement de grade de 4 agents et de la réussite au concours d'agent de maîtrise d'un autre agent, il est créé 4 postes d'adjoint technique territorial et un poste d'agent de maîtrise qui se substituent aux postes existants.

Au service scolaire trois postes de type PAC (parcours emploi compétence) sont créés en remplacement des contrats aidés supprimés.

### **4-Domaine public**

- Convention FJEP/Commune*

Convention d'occupation des locaux et du domaine communal pour les activités de l'ALSH (accueil de loisirs) géré par le FJEP.

### **5-Urbanisme**

Demande faite à Mond'arverne d'intégrer dans son règlement d'urbanisme, l'obligation de déposer une déclaration préalable à l'édification d'une clôture, cela sur l'ensemble du territoire communal.

### **6-Restaurant scolaire**

Les communes de Cournon, Le Cendre, La Roche Blanche, Orcet envisagent la construction commune d'une cuisine centrale pour l'élaboration des repas des restaurants scolaires. Cet établissement serait implanté au Cendre, proche d'Orcet et pourrait ouvrir en 2020. Le conseil

accepte le principe de cette participation sous réserve d'éléments chiffrés et de précisions sur le montage juridique qui seront donnés au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2018.

**6-Administration**

La commune décide d'adhérer au protocole ACTES qui permet la télétransmission à la Préfecture des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire.